

## Compte-rendu Conseil Municipal

du lundi 8 juin 2020

**Projet de création d'une voie douce route de Romorantin** : montant prévisionnel 295 920.00 € HT subventionné à 80 %. L'appel d'offre est lancé. Les travaux commenceront à la mi-août pour une durée de 4 mois.

**Réfection d'un logement communal** : situé 2 rue de l'Argonne et destiné à la location, les devis supplémentaires sont acceptés :

- pour un montant de 11 000.00 € : Ets Lévêque maçonnerie (piquetage des murs et retrait du torchis dans le plafond)
- pour un montant de 3 557.00 € HT, Ets Girardeau pour le remplacement de poutres,
- pour un montant de 1 173 € HT Ets Fribourg (mousse de polyuréthane isolante sur le plancher de l'étage).

**Lancement du marché pour le transport scolaire** : L'appel d'offre est lancé avec 2 nouvelles clauses, l'une pour le développement durable, l'autre pour la mise en application des mesures de sanitaires en cas de crise sanitaire.

Montant estimé à 39 145.00€ subventionné à 95 % par Agglopolys.

**Gratuité du transport scolaire pour le dernier trimestre** : En raison de la crise du Covid, le conseil municipal accorde la gratuité du transport scolaire aux familles.

**Renouvellement de l'entretien des bornes à incendies**, : deux entreprises ont candidaté. La SAUR est choisie pour un montant annuel de 36 € HT/borne

**Fixation des indemnités du Maire et des Adjointes** : l'indemnité est fixée selon le taux légal

**Désignation des représentants communaux pour le SIDELC (Syndicat d'électricité)** : Fabrice GOUNY titulaire et Jean-Claude CHADENAS suppléant

**Désignation des représentants communaux pour le Syndicat du Pays des Châteaux** : titulaire : Lionella GALLARD. Suppléant : Laurent CHERRIER

**Franchise de loyer** : suite au contexte de crise sanitaire, le conseil municipal de Cheverny exprime sa solidarité au profit des commerçants locataires des bâtiments communaux (la Cour aux crêpes, les caprices de sologne et le pain croissant) et a décidé d'exonérer les commerçants du paiement de deux mois de loyers

**Occupation du domaine public** : l'extension de la terrasse du Pinocchio sur le domaine public est accordée tant que la règle d'occupation sociale de 1 m sera exigée et sous réserve d'occupation paisible des lieux.

**Occupation des salles municipales par les associations** : Mise en place d'un protocole sanitaire pour l'occupation de la salle de danse à l'association de ESCC Yoga respectant les mesures sanitaires

**Nomination d'un régisseur adjoint pour la régie de recettes** : Jacqueline VACELET

**Gestion des archives des documents communaux** : Jacqueline VACELET et Thérèse DAZIN sont désignées

**Fibre optique** : Les travaux de la fibre ont continué durant le confinement et devraient être terminés à la fin de l'année. Le plan d'adressage a été effectué sur l'ensemble de la commune (dossier suivi par Philippe Tessier) afin que les opérateurs puissent connecter les futurs clients.

-----